



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Section Gonesse TIM

Septembre 2014

Les magouilles, ça suffit !

La négociation de l'accord sur Gonesse Tim a été biaisée par FO, qui s'est servi des 1^{ères} propositions de la Direction du Hub sur les horaires avant les négos du Hub, pour orienter les indemnités de l'accord pour Gonesse Tim, comme si ces propositions de Roissy Hub étaient actées, alors qu'elles ne le seront peut-être qu'en décembre 2014 ! Les négociateurs patronaux se sont alors rués sur la brèche ouverte pour axer les efforts indemnitaires sur le nombre de samedis ou dimanches en plus (indemnités aléatoires collectivement), au détriment de la mobilité fonctionnelle qui aurait concernée tout le monde, et des revendications CFDT pour la nuit de Gonesse Tim.

C'est encore à cause de la non-signature de FO de l'accord « Un avenir pour chaque postier » que nous ne pouvons amender les derniers accords sur la base des montants nouveaux, doublant presque les indemnités en cas de réorientation professionnelle. **Exemple** : allongement temps de trajet + de 45 mn : ancien texte, maxi 2500 € ; accord social non signé par FO/CGT/SUD, maxi 5000 !

En clair, ce sont des milliers d'euros en moins pour chaque agent des centres touchés par une fermeture en cours ou programmée ! Rappelez-leur en décembre !

*Alors que les agents de Gonesse Tim sont dans l'attente des appels à candidatures sur les postes à pourvoir sur les Roissy, que d'autres attendent d'en savoir plus sur les transferts d'activité pour savoir s'ils suivront ou non, pendant ce temps, des « petits - qui se croient - malins », avec la complicité de la Poste, positionnent leurs mandants sur des postes et des régimes de travail, **sans aucun appel à candidature** ! A cette pratique scandaleuse, **s'ajoute celles de dirigeants qui « piochent » parmi les agents (et cadres)** pour constituer l'équipe S3C VE au Hub de Roissy. Nous ne sommes pourtant pas dans une foire aux bestiaux, où chacun choisit les uns ou les autres selon des critères opaques !*

Le clientélisme : la honte du syndicalisme !

La CFDT dénonce vivement ces pratiques clientélistes scandaleuses, commises grâce à la complicité de La Poste ! Ainsi, deux signataires de l'accord (La Poste et ce syndicat), ne respectent pas l'« équité de traitement entre agents », puisque, par définition, en « plaçant » certains agents dans l'opacité la plus totale, **on foule au pied le droit de ceux qui ne sont pas encore reclassés !** Ce système pervers, destiné à renforcer un syndicat sur le pôle international à l'approche des élections, doit prendre fin immédiatement !

Quand on pratique le clientélisme, il faut le faire avec professionnalisme. Quand on agite les fanfares pour dire qu'on a gagné en 1^{ère} instance sur le complément poste des salariés, on ne doit pas mentir aux agents en cachant que l'on perd tous ses dossiers en appel ! Or c'est la seule CFDT qui en a informé les personnes concernées, comme c'est aussi la seule qui a dit toute la vérité depuis le début !

Les exigences de la CFDT :

équité, transparence, déontologie !

En préalable, la CFDT demande **l'annulation de l'affectation des trois permanents FO au Hub et la Piac, et leur affectation en nuit (!!!)** qui permet, en tant que salarié (contrairement au statut de fonctionnaire) **d'avoir les heures de nuit payées, même si elles ne sont pas travaillées !** A la CFDT, on ne mange pas de ce pain-là !

On ne fait pas non plus dans le clientélisme : la CFDT exige que toutes les demandes d'affectation d'agents et cadres de Gonesse Tim au Hub ou à la Piac, sur les régimes de travail existants et qu'ils souhaitent dans ces centres, soient satisfaits pleinement, quelques soient leurs demandes !

Juste une mesure d'équité avec toutes celles et ceux n'ayant pas encore de point de chute !

Nous demandons ensuite que les commissions de suivi se réunissent rapidement, fassent **un point nominatif** sur les souhaits formulés, les affectations, les reclassements, les perspectives...en toute transparence, pour garantir l'équité de traitement et qu'on vérifie l'adéquation entre souhaits et mobilité.

Selon la réponse que nous donnera La Poste, la CFDT est prête à prendre toutes dispositions pour faire respecter le droit collectif, en commençant par retirer sa signature de l'accord d'Asendia France sur Gonesse Tim !